
CHAMBRE D'ASSEMBLÉE

DU BAS - CANADA.

A Québec, Mercredi, 5e Mars, 1800.

LA Chambre étant assemblée,
Un Message par Mr. *William Boutillier*, Gentilhomme Huissier
de la Verge Noire.

Mr. l'Orateur,

C'est le plaisir de Son Excellence le Lieutenant Gouverneur, que cette
Honorable Chambre se rende auprès de lui immédiatement, dans la
Chambre du Conseil Législatif.

La Chambre s'est rendue en conséquence, et étant de retour—

Sur motion de Mr. *Berthelot*, secondé par Mr. *Dumas*,

ORDONNE, que Mr. *Berthelot* ait permission d'introduire un *Bill*, qui
continue encore, pour un tems limité, un Acte passé dans la
36e année du regne de Sa Majesté, intitulé, “ Acte qui fait
“ une provision temporaire pour le reglement du commerce
“ entre cette Province et les États Unis de l'*Amérique*, par terre
“ ou par la navigation intérieure.”

En conséquence il a présenté le dit *Bill* à la Chambre, lequel a été re-
çu et lu pour la premiere fois.

Mr. l'Orateur a fait rapport, que la Chambre s'étoit rendue auprès de
Son Excellence le Lieutenant Gouverneur, dans la Chambre du Conseil

B

Législatif,